

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

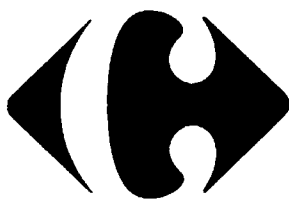
Numéro de gestion : 1988 B 00225 Numéro SIREN : 345 130 512 Nom ou dénomination : GENEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2023 sous le numéro de dépôt 5769

COMPTES ANNUELS

SAS GENEDIS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022



Carrefour

COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2022

1.1. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	5 481 210	3 850 563	1 630 647	1 828 172
Autres immobilisations incorporelles	3 491 275	2 398 340	1 092 936	899 711
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	170 000		170 000	170 000
Constructions	72 200 416	54 289 204	17 911 212	12 115 258
Installations techniques, mat. et outillage	24 845 270	19 098 769	5 746 501	4 436 885
Autres immobilisations corporelles	8 093 891	7 306 410	787 481	648 112
Immobilisations en cours	5 004 168		5 004 168	5 922 854
Avances et acomptes	276 792		276 792	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	10 257 460	8 204 294	2 053 166	1 880 443
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 324 404		1 324 404	1 194 331
ACTIF IMMOBILISE	151 444 896	85 487 579	65 957 317	83 046 757
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	9 174 765	914 420	8 260 345	4 953 900
Autres créances	14 043 080	32 864	14 010 216	6 907 254
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités				2 644
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 309 933		3 309 933	2 116 363
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	157 672 664	96 094 864	61 577 800	43 075 928

1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 3 660 000)	3 660 000	3 660 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	215 494	215 494
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	366 000	366 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	10 513 027	10 513 027
Report à nouveau	-13 233 487	-13 497 500
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	24 145 275	264 014
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	4 947 123	4 598 958
CAPITAUX PROPRES	24 145 275	4 119 954
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES DETTES FINANCIERES		
Provisions pour risques	899 317	451 407
Provisions pour charges	3 606 707	4 638 693
DETTE FINANCIERE	4 506 024	5 090 100
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	957	
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 960 335	6 128 836
Dettes fiscales et sociales	5 131 036	3 793 284
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 165 038	6 818 221
Autres dettes	7 200 977	15 125 494
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	61 577 800	43 075 928

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2022

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	105 340 690		105 340 690	81 370 702
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	105 340 690		105 340 690	81 370 702
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			93 733	82 000
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			2 407 174	3 190 434
Autres produits			439 889	1 713 650
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			108 281 488	86 356 786
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				780
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			60 233 014	61 651 812
Impôts, taxes et versements assimilés			849 188	531 180
Salaires et traitements			7 366 644	6 842 047
Charges sociales			3 655 866	3 438 838
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 106 282	7 029 822
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			657 006	40 433
Dotations aux provisions			1 484 590	1 188 878
Autres charges			838 844	987 513
CHARGES D'EXPLOITATION			82 191 435	81 711 304
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			16 252	1 035
Reprises sur provisions et transferts de charges			172 723	1
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			188 975	1 036
Dotations financières aux amortissements et provisions				779 702
Intérêts et charges assimilées			24 594	30 891
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			24 594	810 593

Comptes annuels au 31/12/2022

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	21 265	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	990 000	650 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	9 853 664	5 269 683
PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 864 930	5 919 683
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	965 492	515 183
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	464 054	1 453 748
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 694 064	7 286 645
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 123 610	9 255 575
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4 741 320	6 664 108
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	109 739	64 964
Impôts sur les bénéfices	6 740 739	171 054
TOTAL DES PRODUITS	119 335 393	92 277 505
TOTAL DES CHARGES	95 190 118	92 013 491
BENEFICE OU PERTE	24 145 275	264 014

ANNEXE COMPTABLE

1. DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Aucune dérogation significative aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles comptables définies dans le règlement ANC n° 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.
-

PRINCIPES GENERAUX

- **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations, qualifiées d'immobilisations incorporelles qui sont à durée d'utilité définie, sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les logiciels sont amortis sur une durée économique de 3 à 8 ans. Quant aux projets ONE BUY et ERP sont amortis respectivement sur 10 et 12 ans. Pour ceux acquis avant le 1^{er} janvier 2017, ils sont, fiscalement, amortis sur 12 mois par un amortissement dérogatoire.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation est **non** limitée sont soumises à un test de dépréciation annuel :

Fonds de commerce de détail : La valeur des fonds est déterminée par une valeur d'expert ou selon une valeur de marché résultant d'une approche fondée sur un taux du CA N-1 et une provision est constituée si la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

La provision pour dépréciation est imputée en priorité sur les malis, sur les fonds et en dernier lieu sur les actifs composant les fonds.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie économique probable, soit en mode linéaire, soit en mode dégressif, selon le plan d'amortissement suivant.

- Constructions : 40 ans.
- Agencements et aménagements de construction : 3 à 20 ans.
- Installations techniques, matériel et outillage : 2 à 10 ans.
- Matériel de transport : 5 ans.
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans.

La différence entre la dotation dégressive et la dotation linéaire est traitée en amortissement dérogatoire.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, l'amortissement est éventuellement complété d'une provision pour dépréciation si la valeur actuelle s'avère inférieure à la valeur nette comptable.

Les actifs dont les perspectives de rentabilité future ne permettent plus de recouvrer leur valeur nette comptable font l'objet d'une dépréciation. Cette dépréciation est déterminée par comparaison entre la VNC de l'actif et sa valeur d'utilité estimée par actualisation de Flux de trésorerie futurs sur la durée d'utilité.

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leur valeur nette comptable, le cas échéant intégrant la valeur nette comptable des malis techniques affectés, n'excède par leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères :

- La valeur des capitaux propres
- La réévaluation liée à la valeur des capitaux propres, intégrant le cas échéant les survaleurs liées à l'actif immobilisé, comprenant les fonds de commerce, les autres actifs corporels et les titres de participations),
- Ou une valorisation composite estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation ou sur la base de données observables lorsqu'il en existe (multiple de chiffre d'affaires et/ ou d'agrégat du compte de résultat de transactions récentes, offres reçues de repreneurs, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes, ajustée, le cas échéant, de la dette nette de l'entité testée.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Lorsque la valeur d'utilité est négative, un complément de provision est constaté par voie de provision pour risques et charges, à hauteur de celle-ci.

Ces dotations, ainsi que les reprises le cas échéant, sont constatés en résultat financier, tandis que le résultat des cessions est constaté en résultat exceptionnel.

- **Malis Techniques**

Les malis techniques ont été reclassés selon la nature de l'actif sous-jacent, soit en immobilisations incorporelles, corporelles ou financières à compter du 1^{er} janvier 2016.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Achats consommés**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, ...) sont comptabilisés en achats consommés.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées sont constituées selon les règles fiscales en vigueur.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

- **Les indemnités de départ à la retraite et les médailles du travail**

Une indemnité de fin de carrière est versée aux salariés partant à la retraite.

Les engagements correspondant aux droits acquis par le personnel à la clôture s'élèvent à 1 012 273 euros et peuvent être couverts par des contrats d'assurance souscrits auprès d'organismes extérieurs. Lorsque ces contrats sont inférieurs au montant total de l'engagement, une provision correspondant à cet écart est comptabilisée au passif du bilan soit **1 012 273** euros.

Le montant de l'engagement se décompose en :

- 955 524 euros au titre des engagements de retraite ;
- **56 749** euros au titre de la médaille du travail.

L'engagement est calculé annuellement par un actuair e en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : **3.80 %**
- Taux moyen d'évolution des salaires : **2.51 %**
- Taux de charges sociales : **48 %**

L'hypothèse de calcul retenue est basée sur :

- Un départ à l'initiative du salarié ;
- Un âge de départ à la retraite à 63 ans.

3. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

3.1. ACTIF

3.1.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31/12/2021	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2022
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Frais établissement						
Fonds acquis ou reçus	4 841 210	700 000		60 000		5 481 210
Autres immobilisations incorporelles	2 856 510	634 766				3 491 275
TOTAL	7 697 720	1 334 766		60 000		8 972 485

3.1.2. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au 31/12/2021	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2022
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Terrains	170 000					170 000
Constructions sur sol propre	9 815 895	454 197		117 010		10 153 082
Construction sur sol d'autrui						
Instal générales, agencement	57 077 561	5 666 328		696 555		62 047 334
Installations, matériels	52 902 228	2 214 086		30 271 044		24 845 270
Autres immos. Corporelles :						
Installations techniques, matériels et outillages						
Matériel de transport	10 139					10 139
Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 258 397	514 602		1 689 247		8 083 752
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations en cours	5 922 854	4 077 018	4 995 704			5 004 168
Avances et acomptes		276 792				276 792
Participations	10 257 460					10 257 460
Autres immobilisations financières	1 194 331	130 073				1 324 404
TOTAL	146 608 865	13 333 095	4 995 704	32 773 856		122 172 401

3.1.3. Amortissements des immobilisations incorporelles

	Amortissement au 31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2022
Frais établissement						
Fonds acquis ou reçus	2 371 267	43 300				2 414 567
Autres immobilisations incorporelles	1 941 008	456 465				2 397 373
TOTAL	4 312 275	499 365				4 811 940

3.1.4. Amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissement au 31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2022
Terrains						
Constructions et agencements	46 902 571	4 220 976	504 351			50 619 196
Installations - Matériels	45 864 099	1 972 712	30 176 846			17 659 965
Autres Immos corporelles	8 473 459	412 928	1 688 600			7 197 787
TOTAL	101 240 129	6 606 617	32 369 798			75 476 948

3.1.5. Malis Techniques

	Montant Net à l'ouverture	Montant Brut à la clôture	Amortissements	Provisions pour dépréciation	Montant Net à la clôture
Fonds de Commerce	109 681	219 362		109 681	109 681
Terrain					
Construction					
Autres immobilisations corporelles					
Titres de Participation					
TOTAL	109 681	219 362		109 681	109 681

3.1.6. Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au 31/12/2022	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF NON COURANT			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 324 404		1 324 404
ACTIF COURANT	26 527 777	26 527 777	0
Créances clients	9 174 765	9 174 765	
Etat : impôts et taxes diverses	2 335 755	2 335 755	
Autres créances	11 707 324	11 707 324	
Charges constatées d'avance	3 309 933	3 309 933	
TOTAL	27 852 181	26 527 777	1 324 404
Montants des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

3.1.7. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 835 207
Autres créances	244 562
Disponibilités	
TOTAL	3 079 769

3.2. PASSIF

3.2.1. Capital Social

Le capital social est de 3 660 000 euros divisé en 240 000 actions de chacune 15,25 euros.

Aucune modification sur l'année.

3.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions	Clôture
Capital	3 660 000							3 660 000
Prime d'émission, fusions, Apport	215 494							215 494
Ecart de réévaluation								
Réserve légale	366 000							366 000
Réserves réglementées								
Autres réserves	10 513 027							10 513 027
Report à nouveau	-13 497 500				264 014			-13 233 487
Résultat de l'exercice	264 014	24 145 275			-264 014			24 145 275
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées	4 598 958	986 714	638 549					4 947 123
TOTAL	6 119 994	25 131 989	638 549					30 613 433

3.2.3. Détail des provisions par nature

	Valeur brute au 31/12/2021	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2022
- Amortissements dérogatoires	4 598 958	986 714	638 549		4 947 123
- Provisions pour hausse de prix					
- Autres provisions réglementées					
Provisions pour hausse de prix	5 598 958	986 714	638 549		4 947 123
- Provisions risque clients					
- Provisions risque fournisseur					
- Provisions risque personnel	9 000	9 000			18 000
- Provisions risques litige contrats procès	90	103 000	90		103 000
- Provisions autres risques	1 415 380	1 372 590	1 065 063		1 722 907
- Provisions charges IDR	1 135 019		122 746		1 012 273
- Autres provisions pour charge	2 530 612		880 768		1 649 844
Provisions pour risques divers	5 080 001	1 481 590	1 065 867		4 527 458
- Sur immobilisations incorporelles	657 561	851 025	71 624		1 436 962
- Sur immobilisations corporelles	10 623 837	2 856 325	8 262 726		5 217 435
- Sur immobilisations financières	8 377 017		172 723		8 204 294
- Sur stock					
- Sur actif circulant clients douteux	653 341	640 054	378 975		914 420
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs	21 001	16 952	5 089		32 864
TOTAL	30 021 814	6 835 660	11 598 352		25 259 123
Dont :					
- Exploitation		2 141 596	1 571 962		
- Financier			172 723		
- Exceptionnel		4 694 064	9 853 664		

3.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTES	Montant brut au 31/12/2022	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	957	957		
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 960 335	8 926 585	33 750	
Personnel et comptes rattachés	1 570 062	1 570 062		
Dette sécurité sociale et organismes sociaux	1 181 117	1 181 117		
Dettes fiscales	2 379 856	2 379 856		
Autres dettes	7 200 977	7 200 977		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 165 038	5 165 038		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	26 458 342	26 424 592	33 750	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

3.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 919 711
Dettes fiscales et sociales	2 585 422
Autres dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	4 579 804
TOTAL	13 084 937

3.2.6. Charges et produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Charges constatées d'avance	3 309 933			3 309 933
Produits constatés d'avance				

3.3. RESULTAT

3.3.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires		Montants
<u>Répartition par secteur d'activité :</u>		
- Ventes de marchandises en l'état		
- Productions de biens		
- Prestations de services		105 340 690
		105 340 690
<u>Répartition par marché géographique :</u>		
- France		105 340 690
- Etranger		
		105 340 690

3.3.2. Produits et charges exceptionnels

Produits et charges exceptionnels	Montants
- Sur opérations de gestion - Rentrées sur créances amorties - Produits de cession sur immobilisations incorporelles - Produits de cession sur immobilisations corporelles - Produits de cession sur immobilisations financières - Autres produits sur opérations en capital - Reprise et Reliquats amortissements dérogatoires - Reprise provisions pour investissements - Reprise provisions pour hausse de prix - Reprise provisions risques légaux - Reprise provisions pour litiges divers - Reprise provisions autres risques et charges - Reprise provisions dépréciation d'actif	21 265 810 000 180 000 638 547 880 768 8 334 350
- Sur opérations de gestion - Frais de personnel - Amendes et Pénalités - Valeur comptable des immobilisations incorporelles cédées - Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées - Valeur comptable des immobilisations financières cédées - Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital - Dotations aux amortissements dérogatoires - Dotations provisions pour investissement - Dotation provisions pour hausse de prix - Provisions pour risques légaux - Dotations provisions pour litiges divers - Dotations provisions autres risques - Dotation provision dépréciation d'actif	945 492 20 000 60 000 404 054 986 714 3 707 350

3.3.3. Participation des salariés

La société entre dans le champ de l'accord dérogatoire de la participation groupe dont les éléments de calcul et le périmètre ont été renégociés avec les partenaires sociaux le 30/06/2021.

3.3.4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	26 254 434	6 606 667
Résultat exceptionnel - participation	4 631 580	-56 891
Contribution sociale de 3.3 %		190 964
Ecart IS N-1		
Les avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont déduits de l'impôt sur résultat courant. Les plus ou moins values et les corrections d'ordre fiscal sont retenues en fonction de leur nature.		

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

	Situation en fin d'exercice	Montant de l'impôt (1)
CREANCES :		
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation		
Provisions pour dépréciation Immobilisations	14 858 691	3 714 673
Provisions pour dépréciation des stocks		
Provisions pour dépréciation autres actifs circulants		
Provisions Risques et Charges	3 227 359	806 840
Participation	109 739	27 435
Provisions pour congés payés		
Contribution sociale de solidarité, taxe sur les grandes surfaces	140 000	35 000
Abattements sur stock		
Fidélité		
DETTES :		
Provisions Risques et Charges		
Provisions réglementées :		
- Provision pour hausse des prix		
- Amortissements dérogatoires	4 947 123	1 236 781
Subventions d'équipement		
Plus-values de fusion restant à réintégrer		
Coupons d'obligations non déchus		
ELEMENTS A IMPUTER :		
Moins-values à long terme		
Amortissements différés		
Déficits reportables fiscalement		
ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE :		
Réserve spéciale des plus-values à long terme		
Provision pour investissement		

(1) Le taux d'IS utilisé est 25 %.

4.2. INCIDENCES DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LE RESULTAT

Incidences des dispositions fiscales sur le résultat	Montants
Résultat net de l'exercice	24 145 275
Impôt sur les bénéfices et contributions additionnelles (y compris impact CICE et CIR)	6 740 739
Résultat avant impôt	30 886 014
<u>Variation des dotations et reprises de provisions réglementées :</u>	348 165
- Amortissements fiscaux dérogatoires	348 165
- Provision pour hausse des prix	
- Provision pour investissement	
Résultat avant impôt hors incidences des dispositions fiscales	31 234 179

4.3. VENTILATION DE L'EFFECTIF

Effectifs	Personnel salarié
Cadres	83
Agents de maîtrise	14
Employés, ouvriers	22

4.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.4.1. Les engagements donnés et les engagements reçus

Engagements donnés	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie :				
- Cautions				
- Nantissements				
- Autres				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Engagements d'achats de titres				
- Garanties de passifs	500 000			500 000
- Engagement vente de titres				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements d'achat de fonds				
- Engagements de vente de fonds				
Liés aux locations	29 657 531	12 922 831	14 518 142	2 216 558
Liés aux prestations de services				
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
Engagements reçus	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
Créances garanties				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Options d'achat de titres				
Liés aux acquisitions de biens immobiliers :				
- Options de biens immobiliers				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements de ventes de fonds				
Liés aux locations				
Liés aux locations gérance				

4.5. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

CARREFOUR SA

Au capital de 1 855 393 652,50 euros

Ayant son siège social à : MASSY Cedex (91300)

93, Avenue de Paris

R.C.S EVRY 652 014 051

4.6. INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2002 dans Carrefour SA.

L'impôt constaté par la société est celui qu'elle aurait supporté si elle était restée imposée séparément.

Cet impôt est détaillé au point 3.3.4

4.7. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

(cf. pages suivantes.)

SAS GENEDIS

Capital

EN EUROS

3 660 000,00

36 600,00

5.9. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2022

PARTICIPATIONS	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES	QUOTE PART CAPITAL DETENU	VALEUR TITRES BRUTE	VALEUR TITRES NETTE	PRETS ET AVANCES CONSENTIES	CAUTIONS ET AVALS FOURNIS	CHIFFRE D'AFFAIRE DERNIER EXERCICE	RESULTAT DERNIER EXERCICE	DIVIDENDES ENCAISSES
A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCEDE 1% DU CAPITAL DE LA SOCIETE ASTREINTE A PUBLICATION										
1) FILIALES (50% au moins capital)										
GAMACASH	2 607 500,00	-818 826,86	100,00	10 045 690,00	1 849 654,14			0,00	60 980,90	
2) participations (de 10 à 49% capital)										
<u>participations françaises</u>										
CAIMA DISTRIBUTION (PROMOCASH Vezin le Coquet)	300 000,00	165 590,74	24,00	120 000,00	111 742,00			25 676 528,00	604 465,00	
DAROMAS	382 410,00	337 875,00	24,00	91 770,00	91 770,00			6 607 033,00	460 499,00	
<u>participations étrangères</u>										
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
FILIALES FRANCAISES										
FILIALES ETRANGERES										
PARTICIPATIONS FRANCAISES										
PARTICIPATIONS ETRANGERES										
				10 257 460,00	2 053 166,14	0,00	0	32 283 561	1 125 945	0,00

GENEDIS
SAS au capital de 3.660.000 euros
Siège social : Z.I. Route de Paris - 14120 MONDEVILLE
345 130 512 RCS CAEN

DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 28 JUIN 2023

AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, approuvant la proposition du président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit 24.145.275,04 euros, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	24.145.275.04 €
Report à nouveau antérieur	-13.233.486,56 €
TOTAL A AFFECTER	10.911.788,48 €
Répartition d'un Dividende global (45,466 € (arrondi) x 240 000 actions)	10.911.788,48 €

Le montant du dividende de 10.911.788,48 euros représente un dividende arrondi de 45,466 euros par action avant prélèvement forfaitaire non libératoire prévu à l'article 117 quater du code général des impôts et prélèvements sociaux perçus à la source. Il constitue un revenu soumis à l'imposition forfaitaire prévue à l'article 200 A-1 du code général des impôts, ou sur option expresse, irrévocable et globale, au barème progressif de l'impôt sur le revenu en application de l'article 200 A-2 du code général des impôts. En cas d'option, ce dividende constitue un revenu éligible à l'abattement de 40 % visé au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts, dans les conditions et limites légales et sous la responsabilité de l'associé unique.

Le dividende est mis en paiement à compter du 28 juin 2023.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte de ce qu'il lui a été rappelé que les dividendes ainsi que les revenus éligibles et non éligibles à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du code général des impôts, distribués au titre des trois exercices précédents, ont été, par action, les suivants :

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI	Revenu non éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI
2019	13,72 €	13,72 €	/
2020	/	/	/
2021	/	/	/

Cette décision a été adoptée par l'associé unique.

POUR COPIE CONFORME

mazars

61, rue Henri Regnault
92075 – La Défense Cedex
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00 - Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

GENEDIS SAS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

POUR COPIE CONFORME



GENEDIS SAS

Société par Actions Simplifiées au capital de 3 660 000€

Siège social : ZI Route de Paris, 14120 Mondeville

RCS : 345 130 512

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Associé unique de la société GENEDIS SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GENEDIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société comptabilise des dépréciations d'actifs sur les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 23 juin 2023

Le Commissaire aux comptes

MAZARS



Marc BIASIBETTI